

**Compte-rendu de la réunion du conseil municipal
du 28 juillet 2016 à 20h30**

Par suite d'une convocation en date du 19 juillet, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de Buais-les-Monts, se sont réunis à la mairie de Buais-les-Monts « 23 route de le Teilleul » le 28 juillet 2016 à 20h30

Etaient présents :

BOISHY Martine		CHARPENTIER Françoise	COURTEILLE Eric	DESLOGES Gilbert
				GUERIN Ludovic
GUERIN Maryline	HUDSON Patricia	JEHAN Gabriel		LEBOISNE Sébastien
LELIEVRE Aline	LEMOUSSU Joël	LUQUET Philippe		PARIS Jean-Claude
PARIS Solange	PETITPAS Robert			

Pouvoirs (3)

BOUDRY Marc a donné pouvoir à PARIS Jean-Claude

GAOUYAT Claude a donné pouvoir à PARIS Solange

Absents excusés :

FERMIN Joëlle, GAUCHER Antoine, LANGLOIS Patrice, ROUPENEL Rolande absents excusés (4)

GRASMENIL Eric, MOTTAIS Marguerite, POIRIER Marcel, VAUFLEURY Gilles (4)

Secrétaire de séance : Jehan Gabriel...

Approbation du compte rendu du 27 juin 2016 : accepté à l'unanimité

Points en plus : acceptés à l'unanimité des membres présents

- Madame Guérin a demandé que soit ajouté à l'ordre du jour le choix des illuminations de Noël.

1) Délibération concernant le choix de l'entreprise retenue pour le marché VOIRIE 2016

Nous avons lancé un marché public concernant les travaux de voirie 2016 en juin dernier. Le 18 juillet marquait la fin de publication de ce marché. L'ouverture des plis a eu lieu le même jour en présence des membres de la commission « voirie » et de l'entreprise « ATECOM » retenue pour la maîtrise d'œuvre, représentée par M. BOUDET Gérard.

Nous avons reçu 3 offres : 2 entreprises du secteur et 1 entreprise extérieure. Les 3 dossiers ont été étudié par ATECOM afin de réaliser un rapport sur le contenu des enveloppes.

Les commissions « voirie » et « M.A.P.A. » se sont réunies afin d'étudier le rapport sans toutefois avoir le pouvoir de décision. Ces dernières donneront leur avis au conseil municipal afin que ses membres délibèrent.

Délibération du conseil municipal

Le maire présente le mémoire de jugement des offres élaboré par ATECOM concernant la mise en concurrence des entreprises de voirie sur la commune de Buais-les-Monts :

Voir annexes 1 et 2

Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, **c'est l'entreprise PIGEON NORMANDIE qui a été retenue comme la mieux disante** avec 94, 8 points, suivie de EUROVIA avec 87,1 points et de MONGODIN 84,6 points.

Si les travaux sont commandés avant le 5 août 2016, la société PIGEON les démarrerait la semaine 36 pour une durée de 4 semaines pour la tranche ferme de 96.970,04 € et la tranche conditionnelle de 42.024,70 € si elle est commandée dans la foulée et serait terminée pour le 14 octobre 2016.

2) Information concernant l'accompagnatrice scolaire pour l'année 2016-2017

Pour l'année scolaire **2015-2016**, la commune avait demandé à l'association AIDER de St Hilaire d'établir un contrat au nom de Mme DUCHEMIN Patricia en tant qu'accompagnatrice scolaire.

Les frais engagés pour cet emploi par la commune devraient être remboursés (courant septembre 2016) par la communauté de commune de St Hilaire qui possède la compétence « petite enfance ».

Pour l'année 2016-2017, le Comité de pilotage, du périmètre proposé pour la future communauté de communes, a donné son accord de principe pour participer financièrement par le biais de l'attribution de compensation (comme par le passé).

Suite à des demandes de parents d'élèves de maternelle, il convient de mettre en place une accompagnatrice comme par le passé, le Maire soumet donc cette proposition au vote et elle a été acceptée à l'unanimité (14 pour et 3 abstentions).

3) Points sur tous les dossiers en cours

- Poche d'eau (réserve incendie) : lotissement Sainte Anne
Celle-ci est opérationnelle avec cependant une petite fuite qui devra être colmatée par l'entreprise ADAF sous-traitante de MONGODIN.
- Restaurant pâtisserie normande : en attente de la réponse du Notaire en charge de la vente (suite à la proposition du conseil en date du 27/06 dernier)
- Effacement réseau électrique au niveau du restaurant voir avec la compétence du SDEM

- Mme Michèle MICHALET, en contrat à durée déterminée depuis le 10 juin dernier, va assurer l'ouverture de la mairie du mardi au samedi aux horaires habituels pendant les congés d'été. La mairie de Buais sera fermée uniquement les lundis et il n'y aura pas de permanence les vendredis matin à Saint Symphorien des Monts.

4) Questions diverses

Madame Guérin présente la proposition de rachat de nos décors par CFI Gorrion. Deux options possibles :

La 1ere 900 € déduits des factures de location annuelle sur 3 ans ce qui ferait 300€ par an.

La seconde 900€ payés par la mise en LEDS de nos 6 motifs rue de Fougerolles aux coloris de notre choix.

M. le maire fait ensuite part du seul devis reçu, de Crea Environnement, pour l'embellissement paysager autour de la mairie annexe de Saint Symphorien des Monts. Les autres entreprises consultées n'ont pas répondu malgré les relances faites.

Après discussion et divers échanges, le conseil donne son accord pour donner une suite positive à ce devis. Les travaux ne devront toutefois pas gêner la fête de la Sainte Barbe. En conséquence ils devront être finis à cette date, ou à la rigueur débiter après."

Après en avoir délibéré le conseil retient la seconde proposition

Fin de la réunion à 22 heures....